



VEHICULE VOLE RETROUVE ET INDEMNITE

Par **framy31**, le **22/11/2014** à **14:19**

Bonjour,

Mon auto TWINGO a été volée en juin 2014.

Assurée tout risque, j'ai été remboursée de la valeur du véhicule soit 6000 euros en aout.l'assurance m'a fait signé un document indiquant que je n'étais plus propriétaire du véhicule puisque ils m'ont indemnisé.

En octobre mon véhicule a été retrouvé.

L assurance a mandaté un expert pour contrôler les traces d'effraction : il n' y en aucune ni la serrure ni les fenetres ni le naiman, il n' y a rien!! par contre le vehicule est épave d après l'expert (a l interieur il y avait un t shirt d homme, un verre d alcool et un texte de rap écrit par un des voleurs sur une feuille blanche)

- je précise que mon double de clé a été perdu je n ai aucune idée comment? et j ai prevenu l assurance dès que j ai déclaré le vol.

- est ce que je risque de devoir rembourser ou non l'indemnité versée car pas d effraction comment me defendre ? puisqu'il y a des tracaes laissées par les voleurs?

QUE DOIS JE FAIRE ??

pour l instant je n ai aucune nouvelle de l assurance.

MERCI POUR VOTRE AIDE

Par **sgs**, le **06/12/2014** à **18:30**

Bonjour,

Quelles sont les conditions de votre contrat concernant la garantie vol ? Certains contrats exigent une effraction, d'autres non...

Cordialement.